

Le Recensement des vitraux anciens de la France : l'achèvement d'un grand projet

Michel Hérold

Mission accomplie ! Le Comité français du Corpus vitrearum peut vous annoncer l'achèvement de la série *Recensement*, marqué par la parution toute récente du X^e et dernier volume consacré à deux anciennes Régions administratives, Poitou Charentes et Aquitaine. Le XI^e volume était sorti en librairie il y a exactement un an traitant des Régions Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon et Provence-Alpes-Côte d'Azur. (fig. 1, 2 et 3)

Ces inventaires concernent des parties de notre pays jugées a priori pauvres en vitraux anciens et dont seuls quelques ensembles étaient célèbres, Poitiers, Auch, Carcassonne, Narbonne pour l'essentiel. Un pan entier d'un Corpus dispersé et peu étudié est désormais réuni. Qui connaissait les vitraux conservés au château de Dissay (Vienne) (fig. 4), ou ceux de Saint-Bertrand-de-Comminges (Haute-Garonne), malgré leur exceptionnelle qualité ? La liste de ces ensembles à peu près ignorés serait longue à établir.

Pour atteindre ce résultat, toutes les forces disponibles ont été investies, Karine Boulanger avec la contribution d'Elisabeth Pillet pour le volume X, Karine ayant repris en route le dossier Aquitaine qui devait être traité par une jeune doctorante. Le XI^e volume, pour sa part, a rassemblé les efforts de trois retraités Véronique David, Françoise Gatouillat, Jean-Pierre Blin et celles de Michel Hérold¹.

Mais, désormais, les vitraux antérieurs à la Révolution française dans leur totalité sont repérés, photographiés, étudiés, pour être portés à la connaissance de tous. Le projet hérité de ses initiateurs, Jean Taralon et Louis Grodecki, a été conduit jusqu'à son terme en exactement cinquante ans. Le temps des pionniers est désormais dépassé.

L'achèvement d'un inventaire thématique d'une telle ampleur -il a été comparé à ses débuts au monumental *Corpus vasorum antiquarum*- est en soi un événement rare. Il est temps aujourd'hui de réfléchir sur la façon dont l'entreprise a été menée, sur ses résultats et sur les perspectives désormais ouvertes.

Pourquoi le *Recensement* ?

Au temps de son lancement, le Recensement des vitraux apparaissait véritablement nécessaire. Les travaux du Corpus vitrearum, depuis ses débuts officiels en 1952, progressaient lentement, si bien qu'en 1970, seuls deux volumes monographiques avaient pu être publiés en France². Or, constatait Louis Grodecki dans l'avant-propos du *Recensement I*, « Notre pays possède, par une sorte de privilège historique, à peu près autant de verrières que tous les pays d'Occident réunis »³. Cette responsabilité particulière imposait donc de trouver des solutions adaptées ; il faut aller plus vite pour répondre aux enjeux en cours. Ceux-ci apparaissent doubles : « Après plus d'un siècle d'études sur le vitrail français, nul historien, nul conservateur des Monuments historiques ne peut prétendre connaître l'étendue de ce merveilleux domaine de l'art français »⁴.

Le premier objectif annoncé, alors le principal, est de répondre à la nécessité de connaître l'étendue et le détail du patrimoine verrier français, de façon à assurer sa conservation. Il est vrai que le repérage des vitraux anciens ne peut alors se faire en France, pour l'administration des Monuments historiques, qu'à partir des listes de protection et de la documentation établie à l'occasion des déposes de la Seconde Guerre mondiale. Le principal instigateur de la naissance du Recensement est donc très logiquement Jean Taralon, Inspecteur général des Monuments historiques et fondateur du Laboratoire de recherche des

Monuments historiques, alors, avec Louis Grodecki, co-directeur du Comité français du Corpus vitrearum⁵.

« La seconde justification de cette série de publication est le besoin de la connaissance historique »⁶, soit d'œuvrer à une plus juste évaluation d'un domaine qu'André Chastel, en même temps qu'André Malraux et Louis Grodecki, admettent au rang des plus belles expressions de la peinture monumentale des pays septentrionaux. Cette spécificité nationale, cette richesse venant providentiellement compenser la relative pauvreté de notre pays en matière de peinture de retable, même pour la fin du Moyen Âge, rendent également indispensable l'exploration du patrimoine verrier français.

Le point de départ officiel de l'entreprise a lieu lors du Congrès international d'histoire de l'art de Florence 1970. En même temps qu'était décidé la série *Etudes*, qui permettrait à Louis Grodecki de publier son travail sur Saint-Denis (1976), fut envisagée la création d'un Corpus rapide qui deviendrait le *Recensement*. Le projet naît effectivement en 1971-1972 avec l'embauche des membres de l'équipe initiale, Anne Granboulan, Martine Callias Bey, Laurence de Finance, Véronique David, puis Françoise Gatouillat, jeunes titulaires d'une maîtrise dirigée par Louis Grodecki, qui construit l'opération, assisté de Françoise Perrot, entrée dans l'équipe CNRS Corpus vitrearum (ERA 527) en 1969. Il conduit à la parution en 1978 aux éditions du CNRS du premier volume dédié à Paris, à la Région parisienne, à la Picardie et au Nord Pas-de-Calais.

Le contexte est un peu particulier. Au moment même où s'engage le *Recensement* éclate la polémique provoquée par la restauration des vitraux du XII^e siècle de la façade occidentale de la cathédrale de Chartres. C'est un encouragement à développer une déontologie moderne de la restauration, reposant sur des études scientifiques, où le Laboratoire de recherche des Monuments historiques fondé par Jean Taralon et le Corpus vitrearum joueront un rôle décisif. Louis Grodecki s'en explique dans un texte paru en 1976 dans la *Revue de l'art*, « La restauration des vitraux anciens »⁷ (fig. 5).

Les ambitions de l'entreprise : forme et développements

La quinzaine d'années imaginée tout d'abord pour mener à bien le *Recensement*, s'est largement étendue, pour construire un outil désormais complet, non pas en cinq ou six volumes, comme initialement envisagé, mais en onze. Il s'agissait seulement, il est vrai, au début du projet, de dresser des fiches permettant de mettre à jour les listes de classement, de faire le point sur la documentation et de préciser l'état de conservation des verrières à l'aide d'une visite sur le terrain⁸. Mais, le travail commencé en 1971-1972⁹, s'oriente dans les années qui suivent vers une forme éditoriale bien plus ambitieuse. Malgré les réticences de Louis Grodecki, le passage de l'entreprise à l'Inventaire général¹⁰ conduit rapidement à la publication de livres de plus en plus solides, passage d'un travail de documentaliste à une œuvre d'historien de l'art accompli. Les ambitions en effet se sont développées en même temps que l'expertise des auteurs, favorisées par la grande stabilité de l'équipe¹¹. Les résultats de ces efforts dépassent désormais largement la collecte de la documentation et la réunion d'observations faites sur le terrain. Depuis le volume IV et surtout depuis le volume V, les ouvrages contiennent des introductions qui sont de véritables synthèses sur les vitraux de chaque région. On y relève les problématiques les plus variées, mais il s'agit chaque fois de dégager les grandes lignes de l'histoire du vitrail et de mettre en lumière les ateliers et les œuvres les plus représentatifs jusqu'au XXI^e siècle. Ces ambitions de la collection se sont développées en même temps que les auteurs affutaient leur regard, accumulaient une mémoire, n'ayant peut-être pas tout vu, mais ayant beaucoup vu et que chacun d'eux dans des domaines divers, pour le Moyen Âge jusqu'à l'art d'aujourd'hui, devenait un spécialiste reconnu. Tous, nous n'avons cessé de fréquenter les ateliers et le terrain (fig. 6), d'échanger

avec les scientifiques de la conservation et porté une attention constante aux questions techniques et de conservation, comme à la connaissance des matériaux. Pour développer les thématiques et les découvertes que soulevait le travail quotidien, sans cesse nous sommes nourris d'échanges avec les collègues des pays membres du Corpus vitrearum. Isabelle Lecocq, Elisabeth Oberhaidacher, Hartmut Scholz, Tim Ayers ont récemment encore prodigué leurs conseils à propos du repérage et de l'étude des verres à filets colorés rouges, dits vénitiens (fig. 7 et 8). Jamais dans l'histoire du vitrail en France après Jean Lafond, une telle expertise n'avait été acquise.

La publication de outils ainsi construits s'impose d'évidence sur papier, pour des ouvrages destinés à traverser le temps. Les chercheurs de la « Cellule vitrail » de l'Inventaire n'ont donc cessé de résister au « tout base de données ». Ils n'ont cessé non plus d'œuvrer à la construction de couvertures photographiques exhaustives et professionnelles, atout décisif de l'opération. C'est là l'un des bienfaits de l'intégration du projet au sein de l'Inventaire général, transformé en de solides partenariats, après le passage du service sous l'autorité des Régions. Depuis l'abandon en 2001 de la collection Corpus par les éditeurs institutionnels qui l'avaient jusque-là portée, CNRS Editions et les Éditions du patrimoine, le passage aux Presses universitaires de Rennes a favorisé l'édition, à partir du volume VII, d'ouvrages tout couleur, abondamment illustrés, servis par une véritable politique de diffusion que favorise le prix bas des livres, de façon à toucher un public qui dépasse celui des bibliothèques.

Des Objectifs atteints ?

Si la protection par la connaissance peut être considérée comme acquise par la documentation réunie, les liens avec le service des Monuments historiques et les professionnels de la restauration ont, en revanche, beaucoup évolués depuis les débuts de l'entreprise : « En France (...) le comité du Corpus travaille en très étroite collaboration avec le LRMH de Champs-sur-Marne, avec l'Inspection générale et avec les architectes des Monuments historiques, avec les praticiens de la restauration »¹². Comme dans tous les pays membres du Corpus vitrearum, les travaux du comité français ont contribué à la naissance de la doctrine de conservation intégrale des œuvres avec le minimum d'intervention et la préservation maximale de la matière originale¹³. Mais l'équipe Taralon-Grodecki-Gruber n'existe plus depuis longtemps. Aujourd'hui, si la collaboration entre les historiens du vitrail du Centre Chastel et le pôle Vitrail du LRMH est constante, la force de l'expertise acquise par les auteurs du Recensement apparaît insuffisamment mobilisée au service des chantiers de restauration. Pourtant, l'équipe peut se targuer d'avoir eu le privilège d'étudier l'ensemble du patrimoine français. Depuis 2020 cependant, un document de saisine des chercheurs spécialistes du vitrail, signé par le Directeur général des patrimoines, permet d'envisager un travail d'expertise dans un cadre clair. Cependant, de récentes tournées en vue de l'illustration du présent numéro ne rassurent pas sur l'état de conservation de quelques-uns des plus grands chefs-d'œuvre de la peinture sur verre de la Renaissance. Mais comment rêver à l'idée même d'une politique de restauration raisonnée, fondée sur la prise en compte de la valeur intrinsèque de ces œuvres de premier plan ? Depuis des décennies, c'est entre peintres verriers restaurateurs et chercheurs que des dialogues particulièrement fructueux n'ont cessé d'être menés.

Intégrer le vitrail dans le développement de l'histoire de la peinture et plus largement dans l'histoire de l'art : cet objectif majeur annoncé avec beaucoup de conviction par les fondateurs du Corpus vitrearum est-il atteint ? Le bilan n'est pas simple à établir, ce dont témoignent les réflexions un peu amères proposées en 2018 par Brigitte Kurmann dans le numéro du cinquantenaire de la *Revue de l'art*¹⁴. A diverses exceptions près, les innombrables thématiques qui ont progressées grâce aux projets Corpus n'ont pas trouvé, il est vrai, l'écho

espéré et pourtant nous avons en tête des milliers de verrières, et maîtrisons mieux que jamais les questions techniques et les modes d'élaboration des œuvres, les travaux sur l'iconographie, les nouvelles attributions, les études monographiques de centres artistiques comme la Lorraine, Paris, Troyes, Châlons et Reims, l'histoire des restaurations, ont profondément changé la donne, tandis que les limites chronologiques anciennes des études ont explosées.

Le contexte actuel, comme les orientations prises par l'histoire de l'art en cours ne sont guère favorables à un travail long et considéré comme peu problématisé. Pourtant, désormais, médiévistes et modernistes ne peuvent ignorer les milliers d'œuvres mises à leur disposition, tandis que les méthodes pour parvenir à ce résultat résisteront dans le temps à toutes les modes. Elles reposent sur les principes fondateurs du Corpus vitrearum associés à ceux de l'Inventaire général : exhaustivité, approche critique sur le terrain, synthèses. L'œuvre est placée au centre de toute réflexion.

La force de l'exhaustivité dépasse bien entendu la simple satisfaction d'avoir tout vu. Elle apporte bien des découvertes réjouissantes. Dans les collections de la villa Ephrussi de Rothschild, à Saint-Jean-Cap-Ferrat (Alpes-Maritimes) a été étudié l'original de l'Assomption de la Vierge de l'église de 's Herenelderden dans le Limbourg, dont les vitraux ont jadis été étudiés par Jean Helbig et Yvette Vanden Bemden¹⁵ (fig. 9). La découverte d'une nacelle de vitrier à la cathédrale de Montauban montre ce qu'il est possible de retenir d'un outil largement en usage jusqu'au XIX^e siècle pour réaliser les travaux d'entretien (fig. 10). L'iconographie de l'atelier du vitrier montant des losanges bénéficie d'une belle représentation peinte du milieu du XV^e siècle découverte dans une demeure de Tarascon (Bouches-du-Rhône) (fig. 11).

Cette immense matière est désormais largement exploitable par tous. Pour l'historien du vitrail il a matière à dresser une géographie historique du vitrail ancien. Si au début de l'entreprise Louis Grodecki pouvait affirmer qu'« On s'est rendu compte (...) que le nombre des vitraux de la Renaissance dépassait et de beaucoup, celui des vitraux du Moyen Âge », cette répartition peut désormais être reprise avec toutes les nuances nécessaires. La situation relevée en 1978 s'avère très largement à nuancer, en premier lieu pour ce qui touche à la question du nombre : rappelons-le, la surface des verrières mises à l'abri en France à la veille de la Seconde Guerre mondiale est traditionnellement estimée à plus de 50 000 m², évaluation largement inférieure à la réalité, car ce nombre correspond à une part seulement des vitraux classés. Dans des régions jugées pauvres du midi de la France le nombre de sites étudiés n'est pas négligeable : 23 avec un peu moins d'une centaine d'œuvres conservées ou documentées en Languedoc-Roussillon. Les départements du nord-ouest de l'actuelle Occitanie ont conservé des richesses considérables, en particulier le Gers, le Lot et l'Aveyron qui comptent une douzaine de sites chacun. Les huit départements de l'ancienne Midi-Pyrénées cumulent cinquante-quatre monuments qui font l'objet de notices individuelles, totalisant près de deux-cent cinquante verrières auxquelles s'ajoutent les multiples rondels et fragments entrés dans des collections. Douze sites sont traités en Poitou-Charentes avec des vitraux restés en place et 8 pour Aquitaine tandis que PACA n'est guère mieux lotie avec 13 sites conservant des vitraux ou des fragments de vitraux in situ.

Il y a ainsi été réunie une matière première nouvelle pour alimenter une réflexion pour une géographie historique du patrimoine français. Par exemple, le midi de la France, pauvre en vitraux, l'était-il vraiment au Moyen Âge et au XVI^e siècle ? La réponse est oui pour la Provence, où l'on observe la pérennité d'une architecture romane dotée de baies souvent de très petites tailles et peu nombreuses et l'ouverture aux nouvelles formules gothique très tardive, pas avant 1260 pour Saint-Jean de Malte à Aix-en-Provence et pour le chantier de Saint-Maximin autour du tombeau de sainte Marie Madeleine. Les vitraux connus de ces édifices étaient d'ailleurs majoritairement des vitreries claires : rien de comparable en

Provence, aux grands ensembles des cathédrales du Languedoc, Béziers, Carcassonne, Narbonne, Toulouse, sans oublier Albi. Dans bien des cas le travail de recensement se confond avec l'étude des destructions des guerres de Religion du XVI^e siècle, puis de celles liées à Révolution française et au vandalisme contemporain. C'est l'un des aspects importants des recherches de Karine Boulanger en Aquitaine, comme en Poitou-Charentes. Dans le Bas-Languedoc, l'absence totale de vitraux anciens à Nîmes ou à Montpellier, villes longtemps passées aux protestants, ou à Mende dont la cathédrale a été détruite par eux, s'explique clairement. La carte de localisation des vitraux est souvent à lire en creux. La France n'en reste pas moins la championne du monde par son corpus riche de « vitraux par milliers ».

La question de la répartition chronologique du corpus réuni a été posée dès le début du Recensement. Lors de la publication du premier volume en 1978 Louis Grodecki affirmait : « On s'est rendu compte à cette occasion que le nombre des vitraux de la Renaissance dépassait et de beaucoup, celui des vitraux du Moyen Âge ». C'est aujourd'hui globalement confirmé pour la moitié nord de la France, mais ce constat ne peut être étendu à l'ensemble du pays. Tout aléatoire que puisse être un dénombrement mettant sur un pied d'égalité une petite verrière rurale et le célèbre Arbre de Jessé d'Engrand Le Prince à Saint-Etienne de Beauvais, la Haute-Normandie possède environ 1400 verrières antérieures à la Révolution, contenues dans 230 édifices, soit à peine moins que la Champagne qui en possède environ 1600. Dans cette dernière région, 860 de ces verrières sont du XVI^e siècle, dont 750 sont antérieures à 1550. La situation est bien différente dans la moitié sud de la France, avec de nombreuses nuances. En Auvergne après le XIII^e siècle et le remarquable ensemble de la cathédrale de Clermont, la grande période du vitrail est marquée par les ensembles liés au mécénat des ducs de Bourbon, avec Riom, Moulins principalement, dans la seconde moitié du XV^e siècle et au tout début du XVI^e siècle. Le vitrail dans le Bas-Languedoc est représenté surtout avec des ensembles de la fin du XIII^e siècle et du début du XIV^e siècle, ceux des cathédrales de Béziers, de Narbonne et de Carcassonne. Le Poitou a pour épiscopat actuel les vitraux des XII^e et XIII^e siècles de la cathédrale et de Sainte-Radegonde de Poitiers, mais les recherches de Karine Boulanger sur les vitraux disparus nuancent évidemment largement la situation actuelle.

Dans toutes les Régions s'imposent d'évidence des corpus jusque-là peu considérés. Pour qui veut s'y intéresser, la matière à la découverte du vitrail civil est désormais en grande partie réunie. Elle se trouve à l'église et au musée, comme l'annonçait un article de Jean Lafond paru en 1956¹⁶. Les rondels et les fragments des musées, les vitraux remontés en bouche-trous dans les églises se prêtent à une étude qui a été relancée en France en 2014-2016, marquée par le colloque international du Corpus vitrearum de Troyes. Cette recherche s'est poursuivie dans l'ouvrage dirigé par Brigitte Kurmann et Elizabeth Pastan, publié chez Brill en 2019¹⁷. Les exemples sont nombreux et désormais en mesure de soutenir une étude approfondie du sujet (fig. 12, 13 et 14). Le XVII^e siècle, époque inscrite dans l'imaginaire collectif en France comme vide de vitraux, en produisit en fait beaucoup, invitant à réviser un pan entier de l'histoire du vitrail. Le colloque du Corpus vitrearum tenu à Anvers en 2018 avait attiré l'attention sur ce domaine encore peu fréquenté. Le Recensement des vitraux anciens français confirme toute son importance (fig. 15).

En même temps qu'il se construisait, le Recensement a donc montré toute sa force en stimulant des études multiples suivant des thématiques particulièrement variées¹⁸. A chacun désormais de s'emparer de cet outil que nous nous efforcerons de rendre plus accessibles par la numérisation des volumes épuisés et la mise en ligne des index cumulés.

Quelques perspectives pour l'avenir

Mais, en France, les études sur le vitrail restent confiées à quelques personnes, surtout considérées comme des experts. Si le Comité français du Corpus vitrearum est fort de 30 membres, trois personnes seulement composent le « noyau dur » de la recherche, Karine Boulanger, Elisabeth Pille et Michel Hérold, rattachés au Centre Chastel, laboratoire lié à Sorbonne Université, au CNRS et au Ministère de la Culture. Cet ancrage institutionnel est favorable au travail de recherche, mais il est fragile.

Dans le contexte fort positif de l'achèvement du Recensement, le Comité français du Corpus vitrearum a construit une politique de travail claire. La série des *Monographies* est dédiée à la publication d'ensembles majeurs. Si plusieurs projets ont été malheureusement abandonnés (Evreux, chapelle d'axe ; Laon, cathédrale), si d'autres sont en suspens (Chartres), les volumes consacrés à la cathédrale de Bourges et à la Sainte-Chapelle de Vincennes s'annoncent. Le Comité français s'attache aussi à encourager et à bénéficier des travaux universitaires ou autres travaux de synthèses pour faire vivre la série *Etudes*, ceci avec des règles bien claires : que ces volumes soient eux aussi des outils contenant des catalogues d'artistes ou autres et dotés de pièces justificatives riches. Les volumes de Maxence Hermant, sur les arts figurés en Champagne du nord et de Sylvie Balcon sur le vitrage médiéval de la cathédrale de Reims paraîtront à court ou moyen terme.

L'avenir c'est évidemment travailler à l'étude des immenses corpus des XIX^e et XX^e siècles, reconnus sans réserve par nous comme faisant partie du patrimoine historique. Les « bonnes » méthodes d'inventaire et d'étude à leur égard sont en cours d'élaboration.

Annexe : liste des volumes du Recensement des vitraux anciens de la France

I *Les vitraux de Paris, de la Région parisienne, de la Picardie et du Nord-Pas-de-Calais*, Paris, Éditions du CNRS, 1978.

II *Les vitraux du Centre et des Pays-de-la-Loire*, Paris, Éditions du CNRS, 1981.

III *Les vitraux de Bourgogne Franche-Comté et Rhône-Alpes*, Paris, Éditions du CNRS, 1986.

IV *Les vitraux de Champagne-Ardenne*, Paris, Éditions du CNRS, 1992.

V Michel Hérold, Françoise Gatouillat, *Les vitraux de Lorraine et d'Alsace*, Paris, CNRS Éditions /Inventaire général, 1994.

VI Martine Callias Bey, Véronique Chaussé, Françoise Gatouillat, Michel Hérold, *Les vitraux de Haute-Normandie*, Paris, CNRS Éditions/Monum, Éditions du Patrimoine, 2001.

VII Françoise Gatouillat, Michel Hérold, *Les vitraux de Bretagne*, Rennes, PUR, 2005.

VIII Martine Callias Bey, Véronique David, *Les vitraux de Basse-Normandie*, Rennes, PUR, 2006.

IX Françoise Gatouillat, Michel Hérold, avec la collaboration de Karine Boulanger et de Jean-François Luneau, *Les vitraux d'Auvergne et du Limousin*, Rennes, PUR, 2011.

X Karine Boulanger avec la contribution d'Elisabeth Pillet, *Les vitraux de Poitou-Charentes et d'Aquitaine*, Rennes, PUR, 2021.

XI Michel Hérold (dir.), *Les vitraux du midi de la France*, Rennes, PUR, 2020.

¹ M. Hérold (dir.), *Les vitraux du midi de la France*, Rennes, 2020, 398p. (Recensement XI) et K. Boulanger avec la contribution d'E. Pillet, *Les vitraux de Poitou-Charentes et d'Aquitaine*, Rennes, 2021, 332 p. (Recensement X).

² Volume I.1. M. Aubert, L. Grodecki, J. Lafond, J. Verrier, *Les vitraux de Notre-Dame et de la Sainte-Chapelle de Paris*, Paris, 1959 et volume IV.2, I. J. Lafond, avec la collaboration de F. Perrot et de P. Popesco, *Les vitraux du chœur de l'église Saint-Ouen de Rouen, Les vitraux du chœur*, Paris, 1970.

³ L. Grodecki, « Avant-propos », *Les vitraux de Paris, de la Région parisienne (...)*, Paris, 1978, p. 5 (Recensement I)

⁴ *Ibid.*

⁵ Ce besoin s'était depuis longtemps fait sentir, mais sans véritable résultats : Émile Rayon, à l'initiative de l'Inspecteur général des Monuments historiques Lucien Magne, avait parcouru pour le compte du service, entre 1909 et 1932, une dizaine de départements français, décrivant les vitraux à l'aide de croquis ; ils sont conservés à la Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine (MAP). Dans la dynamique de l'Exposition internationale de 1937 et du Congrès du vitrail, Marcel Aubert adresse au ministre des Beaux-Arts une requête en vue de la création d'un inventaire des vitraux et des peintures murales (Corpus vitrearum, archives, dossier I). La documentation photographique voulue par Jean Verrier, Inspecteur général des Monuments historiques, au moment de la Seconde Guerre mondiale, donnant naissance aux photomontages au 1/10^e des vitraux déposés avant et après restauration, constitue en soi un inventaire et un outil majeur pour l'étude des vitraux ; ils sont conservés à la MAP.

⁶ L. Grodecki, 1978, *op. cit.*, p. 5.

⁷ *Revue de l'art*, n° 31, 1976, p. 5-8.

⁸ Archives Corpus, III, Dossier CVMA publications 2, 6.

⁹ Vacations financées par la Direction des Monuments historiques au Ministère de la Culture, puis en 1973-1974 dans l'ERA 527 Corpus vitrearum.

¹⁰ Officialisé en 1979 pour former la Cellule vitrail, passée en 2005 au Centre André Chastel.

¹¹ Martine Callias Bey (volumes I à IV, VI et VIII), Véronique David (volumes I à IV, VI, VIII et XI), Françoise Gatouillat (volumes II, III, V, VI, VII, IX et XI), puis Michel Hérold (volumes V, VI, VII, IX et XI).

¹² L. Grodecki, *op. cit.*, 1976.

¹³ Le Corpus vitrearum a rédigé des *Directives pour la conservation et pour la restauration des vitraux* (1^{re} rédaction Vienne 1989, 2^e rédaction Nuremberg 2004), reconnues comme des principes essentiels dans tous les pays où des restaurations ont cours.

¹⁴ « Brigitte Kurmann-Schwarz avec Michel Hérold », *Revue de l'art*, n° 202, 2018-4, p. 17-23 (article en ligne sur le site du Comité international du Corpus vitrearum) et aussi B. Kurmann-Schwarz, « La recherche suisse sur le vitrail et son cadre international : avantages, handicaps et contraintes », *Zeitschrift für Schweizerische Archäologie und Kunstgeschichte*, vol. 53, 1996, p. 345-354. Pour un bilan plus général des travaux du Corpus vitrearum, se reporter au texte essentiel d'Eva Frodl-Kraft, « Das Corpus vitrearum medii aevi, ein Rückblick », *Glas, Malerei, Forschung, internationale Studien zu Erhen von Rüdiger Becksmann*, Berlin, 2004, p. 13-21.

¹⁵ J. Helbig et Y. Vanden Bemden, *Les vitraux de la première moitié du XVI^e siècle conservés en Belgique. Brabant et Limbourg*, Ledeberg-Gand, 1974, p. 261-273 (Corpus vitrearum-Belgique, t. III).

¹⁶ J. Lafond, « Le vitrail français à l'église et au musée », *Médecine de France*, 1956, p. 17-32.

¹⁷ Voir les articles de M. Hérold, « Windows in Domestic Settings in France in the Late Middle Ages: Enclosure and Decoration in the Social Living Space » et de T. Husband, « The Silver-Stained Roundel in Northern Europe », dans B. Kurmann-Schwarz et E. Pastan (dir.), *Investigations in Medieval Stained Glass*, Leiden, 2019.

¹⁸ En font foi par exemple le bilan dressé par B. Kurmann et Cl. Lautier, « Recherches récentes sur le vitrail médiéval, 1998-2009 », *Kunstchronik*, 1^{re} partie, juin 2010, p. 261-284 ; 2^e partie, juillet 2010, p. 313-338, ou, plus récemment, les essais réunis par M. Hérold et V. David dans *Vitrail V^e-XXI^e s.*, Paris, 2014.